

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sondage de GastroFribourg et Gastroconsult SA

Radiographie des prix pratiqués et coût de la carafe d'eau

GastroFribourg, association patronale pour la restauration et l'hôtellerie, a effectué lors du deuxième semestre 2013, en collaboration avec Gastroconsult SA, fiduciaire pour la restauration et l'hôtellerie, un sondage auprès de ses membres sur les prix pratiqués dans les établissements publics du canton de Fribourg. Avec près de 33% des formulaires retournés, ce sondage peut être considéré comme représentatif et crédible.

Cette consultation a permis de dégager les prix moyens ainsi que le prix le plus bas et le prix le plus haut pratiqués dans les établissements publics du canton. Le prix du café oscille entre CHF 3.- et 5.80 (prix moyen 3.70), celui du menu du jour sans dessert entre CHF 15.50 et 21.50 (17.65), celui de la bière suisse à la pression (3 dl) entre CHF 3.40 et 5.00 (3.90), celui de l'eau minérale en verre de 3 dl entre CHF 2.80 et 4.20 (3.60), en bouteille de 33 cl entre CHF 3.30 et 5.80 (4.40) et en litre entre CHF 4.- et 12.- (9.45). Quant à la moyenne du prix de vente du vin (blanc et rouge confondus), elle se situe entre CHF 3.60 et 4.50 par dl pour les vins ouverts et entre CHF 5.- et 7.- par dl pour la qualité bouteille. Le calcul d'un prix moyen pour le vin ne fait pas sens en raison des disparités observées quant à la provenance et à la qualité.

Les fourchettes de prix susmentionnées prouvent que les restaurateurs du canton de Fribourg usent largement de la liberté qui est la leur de fixer leurs prix en fonction du type d'établissement qu'ils exploitent et des charges qui y sont liées. Toutefois, GastroFribourg entend rappeler que la pratique de prix trop bas ne correspondant pas au marché est de nature à nuire à l'équilibre financier d'une entreprise, qu'elle constitue souvent une forme de concurrence déloyale et qu'elle est, à terme, contre-productive.

A la question « Faites-vous payer la carafe d'eau ? », 65% des personnes interrogées ont répondu « non ». La moitié des 35% des personnes ayant répondu « oui » ont mentionné qu'elles ne la facturaient que dans les cas où aucune autre boisson payante n'était commandée. GastroFribourg s'étonne que la plupart des restaurateurs offrent encore gratuitement ce service dans la mesure où les recettes par client ont baissé d'environ 10%, que les salaires minimaux ont augmenté d'environ 20% dans les dix dernières années. Ce d'autant que, depuis le 1^{er} janvier 2010, la cinquième semaine de vacances est accordée à tous les collaborateurs. Dans ces conditions, les revenus d'un couple de restaurateurs indépendants sont modestes et il est loisible d'affirmer que 60% des établissements seraient dans les chiffres rouges, après paiement du salaire de l'entrepreneur, si les intérêts sur les fonds propres étaient calculés.

D'après les calculs effectués par Gastroconsult SA et GastroFribourg, le prix du verre ou de la carafe d'eau implique des frais de personnel (69%), des frais généraux (10%), des charges financières et immobilières (13%) et de la TVA et autres taxes (8%). Suite aux mauvais procès intentés aux restaurateurs facturant la carafe d'eau, GastroFribourg tenait à mettre les choses au point et à les déculpabiliser. D'une part, en sensibilisant ses membres sur le coût réel du service de l'eau par le biais d'un modèle de calcul (à titre indicatif) et, d'autre part, en informant le public d'une réalité dont il n'est, la plupart du temps, pas conscient. Dans le cadre de cette campagne, GastroFribourg a également créé pour ses membres un visuel sous forme d'affiche et de flyers, espérant ainsi clore la polémique.

Fribourg, le 11 février 2014